

CAP Energies Bat'



CHAMBRE SYNDICALE DES ARTISANS ET
DES PETITES ENTREPRISES DU BATIMENT

28 bis, rue Sorbier 75020 PARIS

01 53 20 69 69

info@capeb-grandparis.fr

Editorial



Madame, Monsieur, Cher(e) Collègue,

Désormais, la question ne se pose plus. Les travaux de rénovation appellent systématiquement une rénovation énergétique. Le Grenelle de l'environnement puis la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte sont passés par là : tous nos clients nous en parlent, nous la réclamons, tant ils savent ce à quoi ils ont droit en échange : subventions, crédits d'impôt et même une quote-part des Certificats d'Economie d'Energie. Il s'agit de prendre le tournant tant annoncé et auquel nous vous sensibilisons dès 2007 !

A ce défi s'ajoute aussi, sur notre territoire bien particulier, celui du Nouveau Grand Paris dont les chantiers seront décidés et mis en œuvre au travers du prisme de la transition énergétique pour laquelle votre Organisation professionnelle se trouve sollicitée. Ainsi, pour prendre part à ces marchés, il faudra être en mesure de faire une offre globale, comprendre les autres métiers, savoir travailler avec d'autres mais surtout accumuler de nouvelles expériences communes !

Ce guide constitue donc la feuille de route à suivre pour rester dans la course : non seulement entrer dans l'Eco-conditionnalité mais aussi se sensibiliser à l'accessibilité du bâti et au traitement des déchets !

Car face aux grands énergéticiens et à leurs grandes théories, nos clients ont plus que jamais besoin du conseil indépendant de l'artisan qui, en fonction de leur budget et tout en leur laissant le choix, s'attachera à les satisfaire.

De nombreux ECO Artisans ont intégré le Réseau des entreprises de la CAPEB Grand Paris qui obéit à cet objectif et ont rejoint CAPECOBAT®, le réseau dédié à la rénovation énergétique du logement social. RGE et, pour certains, déjà formés avec l'outil PRAXIBAT®, la plateforme d'apprentissage par le geste installée à la CAPEB Grand Paris, ils sont donc prêts à se regrouper ainsi avec d'autres entreprises RGE. Faites comme eux !

Cordialement
Thierry GESSET-PARMENT,
Président



Sommaire

	A LA UNE : La formation par le geste : PRAXIBAT® et le réseau d'artisans : CAPECOBAT	P.3
	OBJECTIF : Transition énergétique	P.5
	Formation aux économies d'énergie : Module RENOVE de FEE Bât	P.5
	Focus sur la Qualification ECO artisan	P.6
	ECO rénovation®	P.7
	MEMO : Panorama des aides financières	P.9
	I. Aide financière	P.10
	Certificats d'économie d'énergie (Eco-primés CEE, prime « coup de pouce », « Pack chaudière » FACILIPASS, Artiprimes)	
	II. Mesures fiscales	P.18
	TVA à taux réduit (5,5% ou 10%)	
	Exonération de la taxe foncière, Déduction des revenus fonciers, réduction d'impôt le revenu : « Denormandie ancien »	
	Crédit d'impôt « transition énergétique » (CITE)	
	III. Aides publiques	P.48
	Aides des collectivités territoriales (région, départements, communes,...)	
	Aides de l'ADEME	
	Aides de l'ANAH	
	IV. Prêts	P.64
	Eco-Prêt à taux zéro (Eco-PTZ) individuel ou collectif (copropriétés)	
	Prêts ENGIE en partenariat avec BNP PARIBAS PERSONAL FINANCE,	
	offre ARTIPASS en partenariat avec FRANFINANCE	
	Autres prêts (Livret de développement durable et solidaire,...)	
	V. Rachat de l'électricité	P.83
	OBJECTIF : Accessibilité	P.85
	Accessibilité « de tous » et accessibilité « à tout »	
	Formations : HANDIBAT et DOMOBAT et Labels HANDIBAT® et SILVERBAT®	
	Exemples d'aides financières pour les travaux d'accessibilité (TVA à taux réduit, crédit d'impôt, aides de l'ANAH,...)	
	OBJECTIF : Déchets	P.99

